



Mis à jour : 05/02/2021

Livret d'accueil du stagiaire

Pour les formations se déroulant en présentiel

Coordonnées GPS :

Latitude : 43.6834471

Longitude : 7.202858600000013

Madame, Monsieur,

Vous avez témoigné votre intérêt pour effectuer votre formation au sein de notre organisme de formation et vous en remercions.

SARL S.E.I. - SYSTEMES ETUDES INFORMATIQUES

71, Avenue Simone VEIL - SKYVALLEY – 06200 NICE

Téléphone : 04.93.97.00.12 - Fax : 04.93.97.00.42

SIRET : 425 098 530 000 32 - SARL au capital de 7622€

Site Internet : www.sei-nice.fr / contact@sei-nice.fr

Ce livret fait partie d'un ensemble de documents d'accueil et d'informations pour les personnes inscrites à une formation SYSTEMES ETUDES INFORMATIQUES en présentiel.

Ce livret d'accueil vous présente :

L'établissement et son environnement.

Les services offerts.

Les locaux.

Le matériel informatique à disposition.

Le règlement intérieur.

DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer. Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement) et des droits des usagers.

Nous insistons particulièrement sur le respect :

- De l'utilisateur en tant que personne
- Des règles d'hygiène (Une tenue correcte et propre, respect des matériels)
- Des règles de civilité

Le stagiaire est acteur de sa formation. La richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre, de son investissement et de sa curiosité.

REGLES DE SECURITE

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation. Les stagiaires ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxique. Les consignes en cas d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur.

VIE PRATIQUE DU STAGIAIRE

Horaires :

Le hall d'accueil du Centre ouvre à **8h00 le matin**.

Les horaires des formations sont habituellement celles-ci : **9 h – 12 h / 13 h – 17 h**.

Cette programmation peut être modifiée selon les desideratas des participants après en avoir informé le formateur référent et en accord avec l'ensemble du groupe.

Un collaborateur vous accueillera et préviendra votre interlocuteur principal (formateur et/ou responsable de l'OF) pour vous accompagner dans la salle de formation.

Restauration :

Nous tenons à votre disposition une cuisine avec plaque de cuisson et micro-ondes.



Nous sommes également entourés de commerce de restauration (brasserie, sandwicherie, sushi).

Une collation vous sera également, proposée dans la matinée ainsi que dans l'après-midi.

Vous trouverez, en annexe, le REGLEMENT INTERIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES AU SEIN DES LOCAUX

Ce règlement intérieur doit être respecté par toute personne salariée ou stagiaire accueillie dans notre établissement.

Locaux/matériel

Salle de cours



SARL S.E.I. - SYSTEMES ETUDES INFORMATIQUES
71, Avenue Simone VEIL - SKYVALLEY – 06200 NICE
Téléphone : 04.93.97.00.12 - Fax : 04.93.97.00.42
SIRET : 425 098 530 000 32 - SARL au capital de 7622€
Site Internet : www.sei-nice.fr / contact@sei-nice.fr

Matériel informatique

6 PC portables Windows 10 en réseau + 3 caisses informatisés Clio Systems
Ecran plat encastré
Micro-casque
Enceinte audio
Wifi –Internet

Toilettes et douche

